

déviée de ses aspirations et de ses goûts. Car, toute sa vie, il regretta de n'avoir pu suivre sa vocation du notariat où il voyait une sorte de sacerdoce, de magistrature, en la garde des droits individuels.

« Il trouva une compensation au Tribunal de commerce où, pendant une carrière de plus de douze années, dont quatre comme président, il mit — et avec quel empressement — au service de ses concitoyens des connaissances juridiques éclairées, renforcées par son expérience des affaires.

« A sa passion du droit, il associait celle de la charité, qu'il pratiqua dans ses manifestations les plus intelligentes, pendant quinze ans au Bureau de bienfaisance, où il organisa l'œuvre des Apprentis, l'œuvre du Bon Lait et celle des Draps.

« Cette biographie ne serait pas complète si nous ne disions pas quel patron il fut pour son personnel et ses ouvriers. Il trouvait là un champ tout naturel à l'exercice direct de ses ardentes aspirations vers un idéal de solidarité sociale.

« La vie tout entière de M. Auguste Daum, faite de droiture, de bienfaisance, d'indulgence et d'optimisme, dans sa forme intelligente, est une leçon qui ne doit pas être perdue ».

PAUL ROYER

1872-1909

Un autre deuil nous a cruellement frappés en la personne de M. Paul Royer, maître imprimeur, décédé à Cannes le 5 mars 1909.

M. Royer était un de nos membres donateurs de la première heure, il suivait attentivement les progrès de notre Association, et lui portait un intérêt effectif.

Nous ne devons pas oublier combien, grâce à son obli-

geance, nous furent facilitées toutes nos publications. S'il se souciait de nos besoins, il aimait aussi à prendre part à nos réunions et à nos fêtes, où plusieurs fois il paya de sa personne — en tant qu'artiste des plus délicats. Au milieu de nous, il oubliait les préoccupations du chef d'industrie et savait retrouver toute la gaieté et l'entrain des plus jeunes étudiants.

C'était, et ce mot dira tout ce qu'il pouvait et savait faire pour nous : un véritable ami ; nous le regrettons de tout notre cœur.

Paul Royer faisait partie du Conseil municipal ; M. Beauchet, maire de Nancy, lui adressa le suprême adieu.

G. B.

Extrait du discours de M. Beauchet

« Ce n'est pas sans un cruel déchirement que l'on se voit brusquement séparé de compagnons de lutttes et de travaux, de ceux pour lesquels l'affection avait grandi en même temps que l'estime dans une longue et étroite collaboration.

« Le coup est surtout bien douloureux quand il s'agit de la disparition de collègues aussi sympathiques que Paul Royer qui s'en vont en pleine vigueur intellectuelle.

« Le deuil qui nous atteint n'était malheureusement que trop prévu depuis longtemps. Nous voulions cependant espérer encore contre tout espoir. Aujourd'hui tout est fini.

« Après une longue maladie, de pénibles souffrances, supportées avec une résignation admirable, après avoir eu vain cherché sous un ciel plus clément un adoucissement à ses maux, Paul Royer s'est éteint loin de nous, mais en reportant ses dernières pensées sur sa ville natale, sur les nombreux amis qu'il y possédait et sur ses chers collègues du conseil municipal.

« La vie fut quelquefois dure pour notre ami. A la mort prématurée de M. Jules Royer, de cet homme de bien,

filis de ses œuvres, qui sut, par son travail et sa probité, s'élever de l'échelon le plus modeste jusqu'à une belle situation et qui disparaissait entouré de la considération générale, le sort des beaux établissements d'imprimerie qu'il avait fondés et développés menaçaient d'être compromis.

« Mais notre ami Paul Royer n'hésita pas. Lui qui possédait à un haut degré non seulement le sentiment du bien, mais aussi celui du beau, et qui avait un sens artistique très délicat, il laissa à son frère aîné la mission de faire briller plus particulièrement dans le domaine de l'art le nom familial, toujours heureux et fier des succès fraternels dont l'éclat rejaillissait non seulement sur les siens, mais aussi sur sa ville natale. Et il se voua bravement, dans l'intérêt de tous les siens et aussi dans celui de la ruche ouvrière qu'il affectionnait, à une tâche moins brillante peut-être, mais non moins noble, celle de continuer la tradition paternelle et de se dévouer à l'amélioration du sort de ses collaborateurs.

« Formé de bonne heure au travail sous l'excellente direction de son père, possédant un grand sens des affaires, doué d'une vive intelligence, notre collègue se montra à la hauteur des circonstances et, sous sa direction, ces beaux établissements, qui font le plus grand honneur à notre industrie nancéienne continuèrent à prospérer et à se développer tous les jours, malgré la concurrence de plus en plus dure qui les entourait. Et toujours la même devise était inscrite sur la porte : conscience, exactitude et loyauté. Tel avait été le père, tel fut le fils ».